

unités hydrologique et/ou gestionnaires		Arc	Etang de Berre	Touloubre	Cadière	Bolmon- Jai	Durance	Eze	Huveaune	La Crau	Missions métropolitaine déjà exercée par AMP	Compétences métropolitaines de rattachement
proposition		Maintien du syndicat a minima pendant la période transitoire 2018 - 2020 Conventionnement possible avec AMP	Maintien du GIPREB a minima pendant la période transitoire - conventionnement possible avec AMP	Dissolution du syndicat - intégration des missions, actions et moyens par la Métropole	Dissolution du syndicat - intégration des missions, actions et moyens par la Métropole	Dissolution du syndicat - intégration des missions, actions et moyens par la Métropole	Maintien au-delà de 2018 - vise le statut d'EPTB	Maintien au-delà de 2018	Maintien du syndicat a minima pendant la période transitoire 2018 - 2020 Conventionnement possible avec AMP	Maintien au-delà de 2018		
Gemapi - finalité Inondation	1° aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique	Etude et travaux de ralentissement dynamique		Actions du PAPI Touloubre : zones d'expansion des crues	Maitrise d'ouvrage PAPI - études globales hydrauliques et hydrologiques		Montage PAPI Rôle EPTB à l'échelle du bassin		Montage et suivi PAPI maître d'ouvrage de travaux d'entretien et de restauration des berges et du lit de l'Huveaune et des affluents dont il a la charge Lutte contre le ruissellement intégré dans la GEMAPI		Mise en œuvre au 1er janvier 2018	Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (Ref. art. L5217-2, 6°j))
	2° entretien et aménagement de cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau	Maitrise d'ouvrage de bras de décharge de l'Arc		Entretien de la ripisylve, retrait des embâcles, restauration de berges.	Ouvrage de lutte contre les inondation : cadière et raumartin - Etudes globales hydrologiques et hydrauliques du bassin versant	Gestion des ruissellements amont Suivi des embacles			Programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau (DIG) Réalisation d'études, de maitrises d'oeuvre de projets d'aménagement intégrant un volet géomorphologique, le ralentissement dynamique, la restauration de l'espace de mobilité des cours d'eau, l'expansion de crues		Mise en œuvre au 1er janvier 2018	Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (Ref. art. L5217-2, 6°j))
	5° la défense contre les inondations et contre la mer	Maitrise d'ouvrage études et travaux sur berges et digues		Actions du PAPI Touloubre : digues de protection Gestion des ouvrages de protection SIAT et SIET	Surveillance des ouvrages de protection	Gestion des ouvrages hydrauliques (martelière dans les marais, bourdigues sur le Jai, fenêtre sur la digue du Rove - GPMM)	Modélisation hydraulique, gestion d'ouvrage de protection, maitrise d'oeuvre Recul d'ouvrages	Maitrise d'ouvrage d'études visant la définition d'un programme d'action de prévention des inondations - Restauration et surveillance des ouvrages de protection	Surveillance et entretien des ouvrages de protection		Mise en œuvre au 1er janvier 2018	Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (Ref. art. L5217-2, 6°j))
	8° protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques	Protection des berges, études de restauration et travaux contribuant à la prévention des inondations			Confortement de berges		Suivi des lasses de crues	Programme de restauration et d'entretien du lit	Protection des berges, études de restauration et travaux contribuant à la prévention des inondations		Mise en œuvre au 1er janvier 2018	Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (Ref. art. L5217-2, 6°j))
Gemapi - finalité préservation des milieux aquatiques	2° entretien et aménagement de cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau	Etude et travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve	Participation à la connaissance et l'aménagement de l'Etang de Berre dans le cadre d'une gestion intégrée et concertée AMO nécessaire à la mise en œuvre des actions d'entretien et d'aménagement de l'Etang de Berre	Entretien de la ripisylve, retrait des embâcles.	Maitrise d'ouvrage contrat de rivière Traitement des seuils pour le rétablissement de la continuité	Mise en œuvre du plan de gestion, participation au contrat d'étang de Berre via des fiches actions propres au SIBOJA	Portage Contrat de rivière Suivi essartements EDF	Programme de restauration et d'entretien du lit	Programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau (DIG) Montage et suivi CR Appui à la connaissance du fonctionnement général du bv		Mise en œuvre au 1er janvier 2018	Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (Ref. art. L5217-2, 6°j))
	8° protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques	Protection des berges Etude et travaux sur la continuité piscicole (anguille), la restauration morphologique	Participation à la mise en valeur et à la réhabilitation de l'Etang de Berre dans le cadre d'une gestion intégrée et concertée Acquisition et interprétation des données dans un objectif direct de protection et de restauration des systèmes aquatiques	restauration de berges. Restauration morphologique	Maitrise d'ouvrage contrat de rivière Confortement de berges - restauration de la ripisylve	Suppression de caniers pour remeandrement de petit cours d'eau Actions à visée hydromorphologiques	Mise en œuvre d'une stratégie de restauration hydromorphologique Suivi hydromorphologique et hydrologique Etudes et travaux de restauration de la continuité écologique	Programme de restauration et d'entretien du lit	Maitre d'ouvrage de travaux d'entretien et de restauration des berges et du lit - Etudes et maitrises d'oeuvre de projets d'aménagement intégrant un volet géomorphologique, le ralentissement dynamique, la restauration de l'espace de mobilité des cours d'eau, l'expansion de crues. Restauration de la continuité à l'échelle du cours d'eau	pas gestionnaire de zones humides mais doit gérer la nappe en tenant compte des milieux humides alimentés par la nappe.	Mise en œuvre au 1er janvier 2018	Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (Ref. art. L5217-2, 6°j))
HORS GEMAPI AMP	Pluvial	Intervention par le biais du SAGE sur la compensation à l'imperméabilisation		AMO pour les communes dans le cadre du pluvial en lien avec les PLU	Suivi de la qualité des eaux de ruissellement, surveillance des réseaux pluviaux	Valorisation du pluvial des communes Ruissellement			Accompagnement d'actions en lien avec la gestion pluviale Avis sur les annexes pluviales des PLU		X	Eau et Ass Pluvial (Ref. art. L5217-2, 5°a)) Aménagement de l'espace métropolitain (Ref. art. L5217-2, 2°a))
	Biodiversité/ Environnement/ politique de l'eau	Animation du SAGE - Appui des gestionnaires des eaux souterraines par le biais du SAGE Amélioration de la connaissance des étages - fourniture de données Suivi et amélioration de la qualité des eaux, réduction des pollutions,	Animation de la recherche Animation COPIL Natura 2000 Etude des pollutions par les apports diffus Observatoire du milieu Communication	Suivi de la qualité des eaux de la Touloubre	Concertation avec riverains et fédé de pêche - Guides avec fédé de pêche - Assistance des communes sur les DLE - Suivi écologique Suivi des piezomètres, des rejets industriels, des pollutions - Suppression des déchets	Entretien des marais pour la chasse - Lutte contre les pollutions diffuses - Plantations d'espèces végétales pour fixer la dune et herbiers - Suivi des niveaux d'eau et de la qualité des eaux - surveillances des pollutions, suivis naturalistes Communication - animations nature Gestion des usages Nettoyage - gestion du site Recherche	Animation Natura 2000 - Gestion de la ressource - montage SAGE - observatoire : Suivis Lidar - suivis observatoire (faune flore), qualité de l'eau, halieutique, hydrobio, nappe - Stratégie EEDD		Animation du Contrat de Rivière: Comité de Rivière et commissions thématiques Appui à la réalisation des DLE - AMO et appui à la gestion de la ressource (études, AMO, membres de copil) - Mise en œuvre d'un réseau de suivi de la qualité des eaux et des sédiments - Gestion concertée des déchets - Suivi des actions assainissement	Portage et animation du Contrat de Nappe Gestion de la ressource - Projet de Montage SAGE Participation aux politiques publiques locales	X	Valorisation du patrimoine naturel et paysager (Ref. art. L5217-2, 2°a)) Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (Ref. art. L5217-2, 6°j)) Eau et Ass Pluvial (Ref. art. L5217-2, 5°a))
	Risque	Animation du PAPI Accompagnement sur l'information des populations Etude des crues historiques Fournitures de données pour suivi des crues Actions du PAPI hors GEMAPI		Aide à la réalisation des PCS des communes les plus exposés PCA de la base aérienne 701 Etude historique et mise en place des repères de crue Gestion et entretien du système d'alerte de la Touloubre Etude des enjeux et réduction de la vulnérabilité - sensibilisation des ERP Exercice de gestion de crise	Assistance révision des PPRI et PCS Communication sur les risques Surveillance des débits, mise en place de repère de crue, diffusion des alertes		Co-animation SLGRI Durance, veille hydrologique	Recensement des enjeux, évaluation de la vulnérabilité	Animation du PAPI Appui aux communes qui se chargent de l'information préventive Culture du risque Appui à la connaissance du fonctionnement général du bv AMO des communes pour la réduction de la vulnérabilité		X	Eau et Ass Pluvial (Ref. art. L5217-2, 5°a)) Risque
	Aménagement du territoire	Accompagnement de l'élaboration des PLU et SCOT par le biais du SAGE. Avis consultatifs DLE et PC.		AMO pour les communes dans le cadre du pluvial en lien avec les PLU		Conseil aux communes	Consultation sur les SCOT		Avis sur les PLU définition d'une programmation concertée (lien avec eau et aménagement du territoire) Accompagnement PLU et SCOT Présence terrain : lien entre riverains, communes, instances de l'Etat par sensibilisation, conseil, appui pour respect réglementation dont procédures loi sur l'eau, constats de mauvaises pratiques et de pollutions, prévention de conséquence sur fonctionnement hydraulique ou écologique etc.	Accompagnement des PLUs, SCOTs, ZACs des projets publics et privés, avis sur dossiers loi sur l'eau, projet de nouveaux captages etc. pour la prise en compte des eaux souterraines , accompagnement des actions de police de l'eau. Pas de formalisation particulière pour le moment mais des conventionnements en cours de réflexions pour les projets les plus importants et d'intérêt local (échelle communale)	X	Développement et aménagement économique, social et culturel (Ref. art. L5217-2, 1°a) et c)) Aménagement de l'espace métropolitain (Ref. art. L5217-2, 2°a))
	Autres AMP	Développement des usages liés à la rivière, valorisation touristique	Coordination des usages Nautiques – Participation aux actions de diversification de l'exploitation des ressources marines (pêche et conchyliculture) Etudes sur la pêche		Communication avec les riverains, al population, sensibilisation et communication des scolaires Valorisation touristique des berges, entretien GR13	Développement des usages récréatifs et touristiques Police environnementale - surveillance du site	Valorisation et reconquête des bords de Durance		Mise en oeuvre d'une stratégie ISEF (information sensibilisation éducation formation) : gestion d'un système de labellisation d'actions via des appels à projets. Coordination d'actions citoyennes et événementiel institutionnel à l'échelle bassin versant: opération "Huveaune Propre", Fêtes de l'Huveaune etc. Co-portage du projet "Fil vert", cheminements en berges en lien avec mobilité douce et signalétique pédagogique Campagnes de communications	gestion de la ressource en eau souterraine - Modélisation numérique de la nappe - Etude ressource stratégique - Surveillance des intrusions marines - Suivi pézométrique - Suivi de la qualité des eaux de la nappe - Mise en œuvre, animation et promotion de l'observatoire de la Crau	X	Eau et Ass Pluvial (Ref. art. L5217-2, 5°a)) Développement et aménagement économique, social et culturel (Ref. art. L5217-2, 1°a) et d)) Aménagement de l'espace métropolitain (Ref. art. L5217-2, 2°a))
HORS GEMAPI Communes	Autres Communes											Hors compétences AMP

NB : Pour rappel, objets gémapiens "stricts" : milieu aquatique avec altération morphologique engendrant un RNAOE, ouvrages prioritaires pour le rétablissement de la continuité, digues et ouvrages à inclure dans un système d'endiguement, aménagements hydrauliques - décret 2015, zones humides avec impact majeur sur la prévention des inondations, zones humides associées à la problématique hydromorphologique (bras morts, gravières susceptibles d'être recaptées)
A rajouter dans la prévention des inondations pour l'ensemble des bassins versants et masses d'eau, les obligations associées au décret sur les systèmes d'endiguements : définition des systèmes d'endiguements, des zones exposées au risque d'inondation, des niveaux de protection, surveillance courante des ouvrages de protection,